

**ARRÊTÉ** modifiant la composition de la Commission intercommunale d'aménagement foncier d'Ernée, Montenay et Saint-Pierre-des-Landes  
Abrogeant l'arrêté n°2023 DAFHOT 01 du 09/01/2023

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

DIRECTION DE L'ACTION FONCIERE, DE L'HABITAT ET DE L'OBSERVATION TERRITORIALE

Service urbanisme et foncier

N° 2024 DAFHOT n°01  
Du 07/03/2024

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

**VU** le *Code rural et de la pêche maritime*, notamment ses articles L. 121-2 et suivants et R. 121-1 et suivants relatifs aux commissions d'aménagement foncier ;

**VU** l'avis de la Commission départementale d'aménagement foncier en date du 27 septembre 2018 sur la liste des communes susceptibles de faire l'objet d'une opération d'aménagement foncier ;

**VU** la délibération de la Commission permanente du 14 janvier 2019 instituant la Commission intercommunale d'aménagement foncier d'Ernée, Montenay, Saint-Pierre-des-Landes et Larchamp ;

**VU** la délibération du Conseil municipal de Larchamp du 7 novembre 2019 décidant le retrait de la Commune, celle-ci n'étant pas concernée par le projet d'aménagement foncier ;

**VU** la délibération de l'Assemblée départementale du 19 juillet 2021 désignant les conseillers départementaux ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2021, déclarant d'utilité publique le projet de déviation sud de la RN 12 à Ernée, ainsi que les acquisitions et travaux nécessaires à sa réalisation, et portant classement et déclassement des voiries concernées sur la commune d'Ernée ;

**VU** la désignation en date du 26 septembre 2022 du représentant de la Direction départementale des finances publiques ;

**VU** les arrêtés numéros 2021 DAFHOT 02 du 15 février 2021, 2022 DAFHOT 04 du 17 novembre 2022 et 2023 DAFHOT 01 du 9 janvier 2023 portant constitution et modification de la Commission intercommunale d'aménagement foncier ;

**VU** l'ordonnance du Président du Tribunal judiciaire de Laval en date du 17 novembre 2022 désignant le président et le président suppléant de la commission intercommunale d'aménagement foncier ;

**VU** les délibérations et courriers des Conseil municipaux des communes de Saint-Pierre-des-Landes, Montenay et Ernée en date des 30 mai 2023, 5 juin 2023 et 26 octobre 2023 désignant un membre du conseil municipal pour représenter le Maire en cas d'empêchement ;

**VU** les délibérations du Conseil départemental concernant les délégations données à la Commission permanente sur l'ensemble des compétences en matière d'aménagement foncier ;



**ARRÊTÉ** modifiant la composition de la Commission intercommunale d'aménagement foncier d'Ernée, Montenay et Saint-Pierre-des-Landes  
Abrogeant l'arrêté n°2023 DAFHOT 01 du 09/01/2023

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

DIRECTION DE L'ACTION FONCIERE, DE L'HABITAT  
ET DE L'OBSERVATION TERRITORIALE

Service urbanisme et foncier

N° 2024 DAFHOT n°01  
Du 07/03/2024

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

**VU** le *Code rural et de la pêche maritime*, notamment ses articles L. 121-2 et suivants et R. 121-1 et suivants relatifs aux commissions d'aménagement foncier ;

**VU** l'avis de la Commission départementale d'aménagement foncier en date du 27 septembre 2018 sur la liste des communes susceptibles de faire l'objet d'une opération d'aménagement foncier ;

**VU** la délibération de la Commission permanente du 14 janvier 2019 instituant la Commission intercommunale d'aménagement foncier d'Ernée, Montenay, Saint-Pierre-des-Landes et Larchamp ;

**VU** la délibération du Conseil municipal de Larchamp du 7 novembre 2019 décidant le retrait de la Commune, celle-ci n'étant pas concernée par le projet d'aménagement foncier ;

**VU** la délibération de l'Assemblée départementale du 19 juillet 2021 désignant les conseillers départementaux ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2021, déclarant d'utilité publique le projet de déviation sud de la RN 12 à Ernée, ainsi que les acquisitions et travaux nécessaires à sa réalisation, et portant classement et déclassement des voiries concernées sur la commune d'Ernée ;

**VU** la désignation en date du 26 septembre 2022 du représentant de la Direction départementale des finances publiques ;

**VU** les arrêtés numéros 2021 DAFHOT 02 du 15 février 2021, 2022 DAFHOT 04 du 17 novembre 2022 et 2023 DAFHOT 01 du 9 janvier 2023 portant constitution et modification de la Commission intercommunale d'aménagement foncier ;

**VU** l'ordonnance du Président du Tribunal judiciaire de Laval en date du 17 novembre 2022 désignant le président et le président suppléant de la commission intercommunale d'aménagement foncier ;

**VU** les délibérations et courriers des Conseil municipaux des communes de Saint-Pierre-des-Landes, Montenay et Ernée en date des 30 mai 2023, 5 juin 2023 et 26 octobre 2023 désignant un membre du conseil municipal pour représenter le Maire en cas d'empêchement ;

**VU** les délibérations du Conseil départemental concernant les délégations données à la Commission permanente sur l'ensemble des compétences en matière d'aménagement foncier ;



## ARRÊTE

**Article 1 :** La Commission intercommunale d'aménagement foncier est composée comme suit :

• **Présidence :**

M. Alain PARRA d'ANDERT, Président  
M. Daniel BUSSON, Président suppléant

• **Maires des communes intéressées ou conseillers municipaux désignés par lui :**

Madame Jacqueline ARCANGER, Maire d'Ernée  
Mairie  
Place de l'Hôtel de ville - BP 74  
53500 ERNÉE

ou à défaut,

Monsieur Stéphane BIGOT, Adjoint au Maire  
Mairie  
Place de l'Hôtel de ville - BP 74  
53500 ERNÉE

Monsieur Gervais HAMEAU, Maire de Montenay  
Mairie  
1 rue des Prés  
53500 MONTENAY

ou à défaut,

Monsieur Paul CHESNEL, Adjoint au Maire  
Mairie  
1 rue des Prés  
53500 MONTENAY

Monsieur Joannick LEBON, Maire de Saint-Pierre-des-Landes  
Mairie  
31 rue d'Ernée  
53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES

• **Propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le Conseil municipal :**

**ERNÉE :**

Titulaires :

- M. Paul GARNIER, *Les Bas Villiers* – 53500 ERNÉE
- M. Alain BELLAY, *La Rimonière* – 53500 ERNÉE

Suppléant :

- M. Christophe BÉCHU, *5 rue Henri Sauve* – 53500 ERNÉE

**MONTENAY :**

Titulaires :

- M. Jean-Luc FRÉTIGNÉ, *Longuève* – 53500 MONTENAY
- M. Patrick BOURDON, *La Panissais* – 53500 MONTENAY

Pas de suppléant



• **SAINT-PIERRE-DES-LANDES :**

Titulaires :

- M. Emmanuel BÉCHU, *La Croix Breton* – 53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES
- Mme Claire HUARD, *Le Haut Bois* – 53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES

Suppléante :

- Mme Fabienne TRIHAN, *La Dinais* – 53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES

• **Exploitants désignés par la Chambre d'agriculture :**

**ERNÉE :**

Titulaires :

- M. Emmanuel COULANGE, *La Barrière* – 53500 ERNÉE
- M. Sébastien COUPE, *La Grange* – 53500 ERNÉE

Suppléant :

- M. Gilles TROTIN, *Le Milieu Villiers* – 53500 ERNÉE

**MONTENAY :**

Titulaires :

- M. Joël RENOULIN, *La Brimonière* – 53500 ERNÉE
- M. Laurent CHEUX, *La Fizellerie* – 53500 MONTENAY

Pas de suppléant

**SAINT-PIERRE-DES-LANDES :**

Titulaires :

- M. Bruno BODIN, *Les Villiers du Milieu* – 53500 ERNÉE
- M. Yannick PANNETIER, *Les Hauts Villiers* – 53500 ERNÉE

Pas de suppléant

• **Personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages :**

**Mayenne Nature Environnement**

Titulaire :

M. Denis LAUGARO, *16 rue Auguste Renoir* – 53950 LOUVERNÉ

Suppléant :

M. Jean GARCIA, *La Chausserie* – 53300 COUESMES-VAUCÉ

**Fédération de la Mayenne de pêche et de protection du milieu aquatique**

Titulaire :

M. Rémi BETTON, *Nancé* – 53120 BRECÉ

Suppléant :

M. Jean-François ARCANGER, *La Vigneule* – 53240 MONTFLOURS

**Personnes proposées par la Chambre d'agriculture**

M. Bruno ROULAND, *La Verruère* – 53240 ANDOUILLE



**Représentants du Président du Conseil départemental de la Mayenne :**

**Titulaire :**

M. Claude TARLEVÉ, *le Paty* – 53240 LA BIGOTTIÈRE  
Vice-président du Conseil Départemental  
Conseiller départemental

**Suppléant :**

M. Sylvain ROUSSELET, *la Fauvelière* – 53170 LE BIGNON-DU-MAINE  
Conseiller départemental

• **Fonctionnaires du Conseil départemental de la Mayenne :**

Titulaires	Suppléants
Mme Sophie BONNIÈRE Directrice générale adjointe Directrice des infrastructures	M. Christophe BRUNET Direction des infrastructures Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale Chef du service urbanisme et foncier
Mme Nadia BAZUREAU Direction des infrastructures Directrice de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale	Mme Julie JÉGOU Direction des infrastructures Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale Service urbanisme et foncier Chargée de mission aménagement foncier

• **Déléguée du Directeur départemental des finances publiques de la Mayenne :**

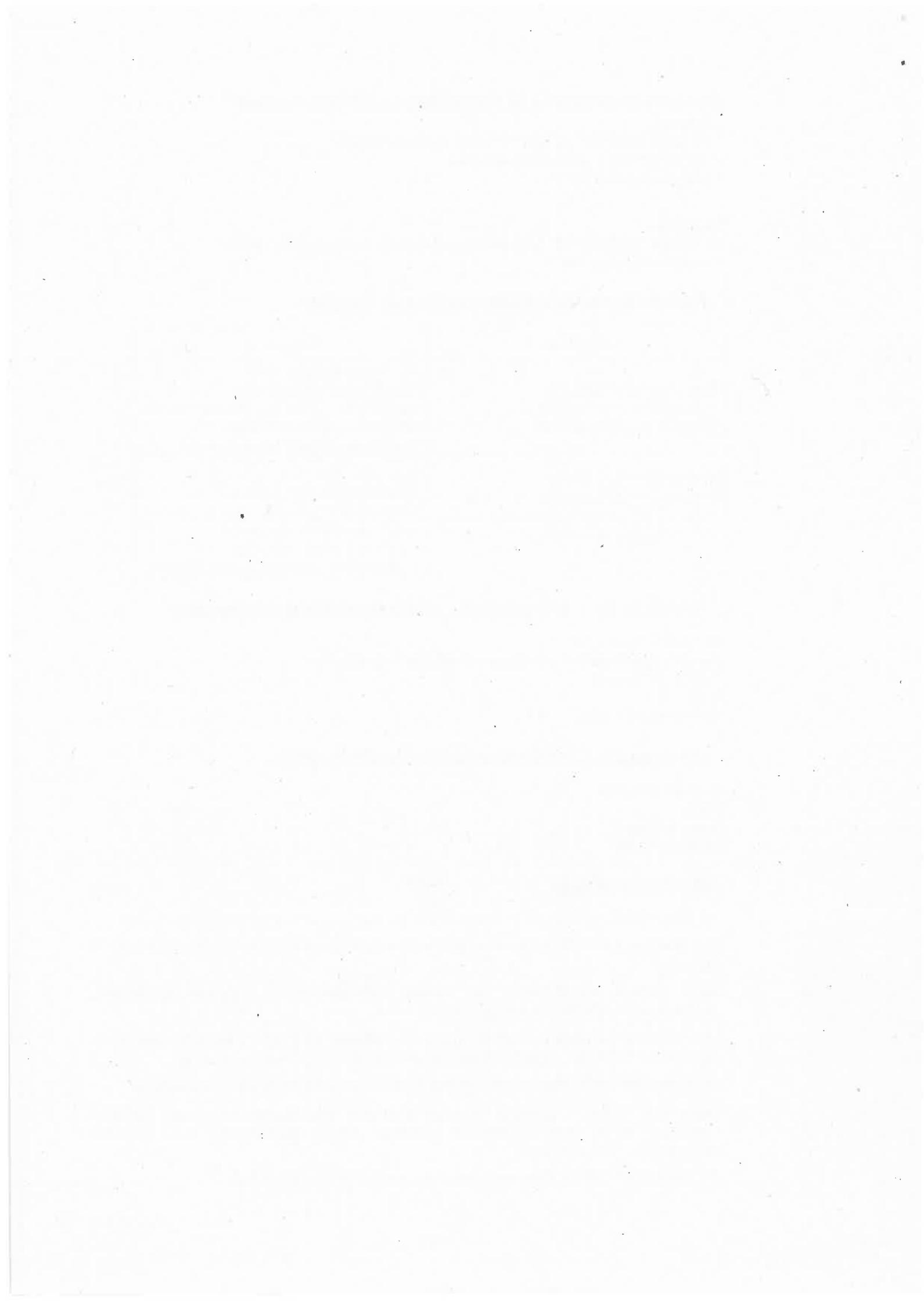
Mme Martine JOUSSE  
Direction départementale des finances publiques de la Mayenne  
24 Allée de Cambrai  
BP 31439  
53014 LAVAL Cedex

• **Représentant de l'Institut national de l'origine et de la qualité :**

M. Denis JULIEN  
INAO  
16 rue du Clon  
49000 ANGERS

• **Membres consultatifs :**

- M. Pierre-Eliel GIRARD, M. Florian LAUTROU, *représentants la DREAL Pays de la Loire*
- M. Philippe LEROYER, *représentant la Direction départementale des territoires de la Mayenne*
- Mme Patricia BRESTEAUX, M. Georges COULON et M. Vincent GEVRAISE, *représentants la SAFER Pays de la Loire*
- M. Stéphane LEJEUNE, *Chef de projet*, M. Anthony HERVAS, *Chargé de mission* et M. Denis ATTENCIA, *géomètre-expert, du cabinet GEOMAT Géomètres-experts*
- M. Alban HAFFNER, *Responsable AFAFE, du Bureau d'études ATLAM Environnement*
- Mme Lise PARROT, *Chargée de mission au pôle aménagement-urbanisme, Direction Territoires* et M. Axel GAYRAUD, *consultant foncier aménagement, à la Chambre d'agriculture Pays de la Loire*
- M. Gérard NOWACKI, *Directeur général des services de la ville d'Ernée*



- M. Denis CHARON, *Directeur* et Mme Bénédicte TAISNE, *Adjointe au directeur*, à la *Direction des grands projets, représentant le Conseil départemental de la Mayenne*

**Article 2 :** La Commission intercommunale d'aménagement foncier d'Ernée, Montenay et Saint-Pierre-des-Landes aura son siège à la Mairie d'Ernée.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié sur la plateforme dédiée du Département de la Mayenne, sur le site <https://actes-administratifs.lamayenne.fr/public/14>.

*Le Président,*



**Olivier RICHEFOU**

Accusé de réception en préfecture  
053-225300011-20240307-DAFHOT\_01-AR  
Date de télétransmission : 18/03/2024  
Date de réception préfecture : 18/03/2024

